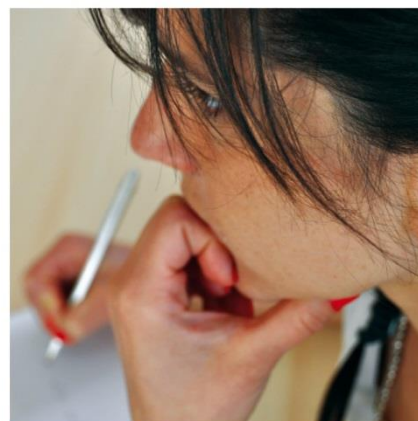


## Synthèse des enjeux et conclusions



## du débat national sur la transition énergétique

## Sommaire

<b>Partie 1 : Les enjeux autour du débat</b>	<b>3</b>
■ Pourquoi la transition énergétique ?	3
■ La situation énergétique en France et dans le monde	4
■ Le cadre législatif existant	5
■ Les objectifs de la transition énergétique	6
■ Calendrier du débat	9
<b>Partie 2 : Cartographie des instances du débat</b>	<b>10</b>
■ Présentation générale	10
■ Le Conseil national du débat	10
■ Les instances dédiées au débat citoyen	11
■ Les instances d'organisation et d'expertise	11
<b>Partie 3 : Conclusions et synthèse des travaux</b>	<b>14</b>

Cette synthèse se base sur les documents disponibles sur le site internet du débat national sur la transition énergétique (notes, comptes rendus, actualité etc.) : <http://www.transition-energetique.gouv.fr>

## PARTIE 1 : LES ENJEUX AUTOUR DU DEBAT

### ■ Pourquoi la transition énergétique ?

La question de la transition énergétique, loin de se limiter seulement à l'adoption d'une politique industrielle, relève plus globalement du **choix d'un modèle de société**, dans le sens où elle soulève des enjeux aussi bien économiques qu'environnementaux ou sociétaux.

La transition énergétique concerne en premier lieu l'**activité économique**. La compétitivité des entreprises, que leurs productions soient agricoles, industrielles ou de services, dépend en premier lieu du **prix de l'énergie et de l'électricité**, qui va impacter leurs coûts de production et leur capacité à se positionner sur des marchés face à des concurrents nationaux ou étrangers.

Par ailleurs, la production énergétique nationale détermine aussi la dépendance de la France face aux importations étrangères, dont on sait aujourd'hui qu'elle impacte négativement la **balance commerciale**. Cette situation soulève par ailleurs la question de la sécurité des approvisionnements, face à des pays exportateurs qui connaissent des situations géopolitiques tendues.

La transition énergétique concerne aussi chaque **citoyen**, dans le sens où tous les individus ont besoin de sources énergétiques pour se chauffer, se déplacer, s'éclairer ... Le prix de l'énergie impacte directement le **pouvoir d'achat des ménages**, tandis que la **précarité énergétique** touche de plus en plus d'individus, dans un contexte de crise économique.

D'autre part, la transition énergétique soulève les problèmes environnementaux du **réchauffement climatique** et de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. L'impact environnemental de la politique énergétique choisie est une question essentielle que doit se poser le gouvernement, et ce de manière internationale et concertée, pour renforcer l'impact de ces mesures tout en ne se retrouvant pas lésé par la stratégie du "cavalier seul".

Ainsi, la définition globale d'une stratégie de transition énergétique doit nécessairement prendre en compte l'ensemble de ces éléments, dont les applications seront définies de façon plus approfondie dans la première partie de cette synthèse. Par ailleurs, la France s'inscrit dans un contexte énergétique national, européen et mondial dont elle doit tenir compte pour définir ses choix à venir.

## ■ La situation énergétique en France et dans le monde

### ● La situation en France

#### Consommation d'énergie

La consommation d'énergie française représente **1,9% du total de la consommation d'énergie au niveau mondial**. Il est possible de distinguer quatre grandes catégories de consommation d'énergie :

1. L'énergie comme source de chaleur et de chauffage - 50% ;
2. L'énergie pour les transports et la mobilité – 35% ;
3. L'énergie liée aux usages spécifiques de l'électricité (éclairage, électroménager, bureautique, etc.) – 15% ;
4. Les autres sources énergétiques (fabrication de matière plastique, de fonte, etc.).

La consommation d'énergie répartie par secteur se présente comme suit :

- 44% pour le résidentiel et le tertiaire ;
- 32% pour le transport ;
- 21% pour l'industrie ;
- 3% pour l'agriculture.

La France a choisi de mobiliser différentes sources d'énergie pour répondre à cette consommation, qui sont principalement le produit de l'histoire française, de conditions géopolitiques et de contraintes environnementales.

La France a très tôt fait le choix de **privilégier le nucléaire** pour acquérir une indépendance et un prix faible de l'électricité, tout autant qu'un impact réduit sur le réchauffement climatique. Au contraire, la part du charbon a rapidement régressé pour atteindre une part marginale des sources de consommation. La **dépendance au pétrole** est quant à elle toujours importante, bien que ralentie par les différents chocs pétroliers, tandis que les **énergies renouvelables** prennent une place croissante de cette consommation, bien que plus faible que dans certains pays développés.

#### Production d'énergie : sécurité des approvisionnements et facture énergétique française

La part des énergies fossiles, très importante dans sa consommation finale, rend la France **dépendante des importations de pétrole et de gaz**. En effet, si elle exporte de l'électricité grâce à son industrie nucléaire, elle importe d'autres produits énergétiques à hauteur de 87,2 milliards d'euros en 2011. Sa **balance commerciale énergétique est ainsi négative** et se dégrade : en 2011, la facture énergétique s'élevait à 61,4 milliards d'euros.

Cette dépendance énergétique est dommageable pour la compétitivité et la sécurité de l'économie française, dans le sens où la France devient **dépendante des fluctuations des prix de l'énergie et du contexte géopolitique** des pays exportateurs.

### ● La situation européenne et mondiale

Depuis 1973, la consommation mondiale d'énergie a plus que doublé. La demande en énergie conduit à l'émergence de plusieurs tendances lourdes, qui reconfigurent le panorama mondial :

- La **part des énergies fossiles reste prépondérante**, ce qui soulève la question de la diminution de ces ressources face à une demande pourtant croissante, émanant notamment des pays en développement. Cette **raréfaction** est un élément essentiel dans la définition de ce que doit être l'avenir des politiques énergétiques au niveau mondial.
- La place des énergies fossiles soulève aussi la question de **la pollution et du changement climatique**, inhérente à ce type de ressource. Les différentes conventions internationales sur le climat témoignent de cette préoccupation récurrente, bien qu'aucun accord viable n'ait encore été trouvé à ce jour.
- La croissance de la consommation mondiale implique de **trouver de nouvelles sources d'énergie** : le développement des ressources gazières et pétrolières dites "non conventionnelles" traduit cette nouvelle donne.
- Les **énergies renouvelables**, face à la catastrophe de Fukushima ou à la diminution des ressources en énergie fossiles, se développent rapidement, même si elles conservent une part marginale dans la consommation totale d'énergie.

### ■ Le cadre législatif existant

#### ● La libéralisation du marché du gaz et de l'électricité

Le marché de l'énergie a beaucoup évolué dans la dernière décennie, grâce à une impulsion importante issue de l'Union européenne, en matière de **libéralisation** notamment. Lancée en 2000 en application de la directive européenne de 1999, elle a mené à une ouverture du capital des deux grandes entreprises étatiques : EDF en 2004 et GDF en 2008. Finalement, c'est en 2007 que la libéralisation complète du marché a permis à des opérateurs "non traditionnel" de devenir fournisseur de gaz et d'électricité.

Cependant, les opérateurs historiques conservent la quasi-totalité des parts de marché, le développement des opérateurs alternatifs étant lent et peu connu des consommateurs. La **loi NOME** (Nouvelle Organisation des Marchés de l'Électricité) de 2010 tente de favoriser le développement de la concurrence

sur ce marché, notamment en permettant à l'ensemble des opérateurs d'accéder à l'électricité fournie par le parc nucléaire français.

### ● La lutte contre le réchauffement climatique

Par ailleurs, le gouvernement français a aussi souscrit à des **engagements climatiques**, qui ont été pour la plupart la traduction d'engagements pris au niveau européen ou mondial, comme la signature du **protocole de Kyoto** ou le **paquet "climat-énergie"**.

La loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE), adoptée en 2005, vise à lutter contre le changement climatique en fixant notamment un objectif de diminuer de 3 % par an en moyenne les émissions de la France. Cette loi vise par ailleurs à maîtriser la consommation énergétique, tout en diversifiant le bouquet énergétique (en misant notamment sur les énergies renouvelables).

Le **Grenelle de l'environnement**, organisé en 2007, a quant à lui débouché sur deux lois, votées en 2009 et 2010. Ces lois renforcent les engagements de la France en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables en France. Par ailleurs, elles renforcent les exigences en matière d'efficacité énergétique pour les bâtiments existants et des bâtiments neufs.

### ■ Les objectifs de la transition énergétique

Face aux enjeux évoqués plus haut, la France a décidé de définir une stratégie de transition énergétique pour se préparer et répondre aux mieux aux bouleversements économiques, sociaux et environnementaux liés aux problématiques énergétiques.

La **Conférence environnementale des 14 et 15 septembre 2012** a ainsi établi plusieurs éléments sur lesquels les parties prenantes et le législateur doivent se positionner dans le cadre, de la loi qui sera proposée pour clôturer le débat national sur la transition énergétique.

1. Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ? L'évolution des modes de vie, de production, de consommation, de transport ainsi que des services énergétiques nécessaires doit constituer le point de départ.
2. Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? Quel type de scénarii possibles à horizon 2030 et 2050, dans le respect des engagements climatiques de la France ?
3. Quels choix en matière d'énergies renouvelables et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?

### ● Vers une meilleure consommation de l'énergie

Afin d'améliorer la consommation d'énergie, deux actions peuvent être entreprises : **favoriser la sobriété énergétique**, ce qui implique de limiter les usages inutilement consommateurs d'énergie, et **optimiser la consommation d'énergie** par une meilleure efficacité des actions qui la nécessitent.

Plusieurs pistes ont été proposées en ce sens :

- Agir sur les **consommateurs** : favoriser les éco-gestes.
- Agir sur **l'offre de produits** : favoriser la production d'appareils dont la consommation d'énergie est raisonnable pour la tâche effectuée (bonus/malus par exemple).
- Agir sur **l'offre de transports** : proposer des alternatives à la voiture.
- Agir sur les **logements** : favoriser les dispositifs de rénovation qui favorisent l'efficacité énergétique, favoriser l'accès au financement ...
- Agir sur le **secteur de l'énergie** : favoriser la cogénération pour utiliser la chaleur induite par la production d'énergie, maîtriser l'offre et la demande grâce aux réseaux intelligents (Smart Grids).

### ● Quel mix énergétique pour la France ?

Définir un **mix énergétique** (ou bouquet énergétique) pour la France suppose de connaître quelle quantité de chaque type d'énergie va être mobilisée pour répondre à la demande finale. Ce mix doit par ailleurs être conçu en tenant compte des enjeux en matière de sécurité énergétique et de prix de l'énergie, pour répondre au mieux aux besoins des français.

Ainsi, plusieurs questions se posent :

- **Substitution** : en sachant que certaines énergies sont chères ou favorisent la dépendance de la France, par quoi est-il possible de les remplacer ?
- **Mix électrique** : la spécificité du mix électrique doit être prise en compte, dans le sens où sa conception doit répondre aux difficultés de stockage de l'électricité, à l'engagement de réduction de la part du nucléaire dans la production énergétique ou encore de l'importante variabilité de la demande d'électricité ;

L'importance de la définition de se bouquet énergétique est cruciale pour définir les **investissements** qui seront faits dans les décennies à venir, en termes d'infrastructures notamment, dans un contexte d'incertitude, sur la croissance, les prix ou la technologie par exemple.

### ● Quelle stratégie de développement des énergies renouvelables et des nouvelles technologies énergétiques ?

En matière d'énergies renouvelables, la France doit définir les secteurs dans lesquels elle souhaite investir de manière prioritaire, et ce afin de :

- Trouver des **substituts**, notamment aux énergies fossiles, principalement pour le secteur du transport et du chauffage ;
- **Adapter les investissements** en matière de nouvelles filières productrices d'électricité aux fluctuations de l'offre et de la demande ;
- Etablir une stratégie d'investissement dans les nouvelles filières qui en sont encore à l'étape de la **recherche et du développement** ;
- **Investir** dans les réseaux intelligents et les dispositifs renforçant l'efficacité énergétique.

Selon les priorités définies, des politiques de soutien vont devoir être mises en place afin de développer la recherche dans ses secteurs, établir une politique pérenne d'investissements et favoriser l'émergence de champions industriels à l'échelle européenne et mondiale.

### ● La question du coût et du financement de cette réforme

La transition énergétique doit répondre au double objectif **d'investissement** d'une part, et de **réduction des coûts** d'autre part. La stratégie nationale doit ainsi permettre de dépenser (afin d'investir et de moderniser), tout en attendant à moyen et long terme un retour sur investissement (économies d'énergies, création d'emplois, compétitivité, etc.).

Les investissements pour la transition énergétique peuvent être différenciés en deux catégories :

- Les investissements de maintenance : entretien et renouvellement des infrastructures, ce sont des investissements qui sont nécessaires, quelle que soit la stratégie choisie pour la transition énergétique ;
- Le **financement de la transition énergétique** en elle-même : quels acteurs (public/privé, entreprises/ménages, contribuables/consommateurs) vont soutenir les investissements, de quelle manière et à quelle hauteur ?



### ■ Calendrier du débat

La volonté de **faire participer l'ensemble des parties-prenantes et des citoyens** dans ce débat traduit la centralité de la question de la transition énergétique. Le débat, à la fois national et local, cherche à mobiliser l'ensemble des réponses possibles aux questions évoquées plus haut, pour arrêter une réponse réfléchie et collective à ces problématiques.

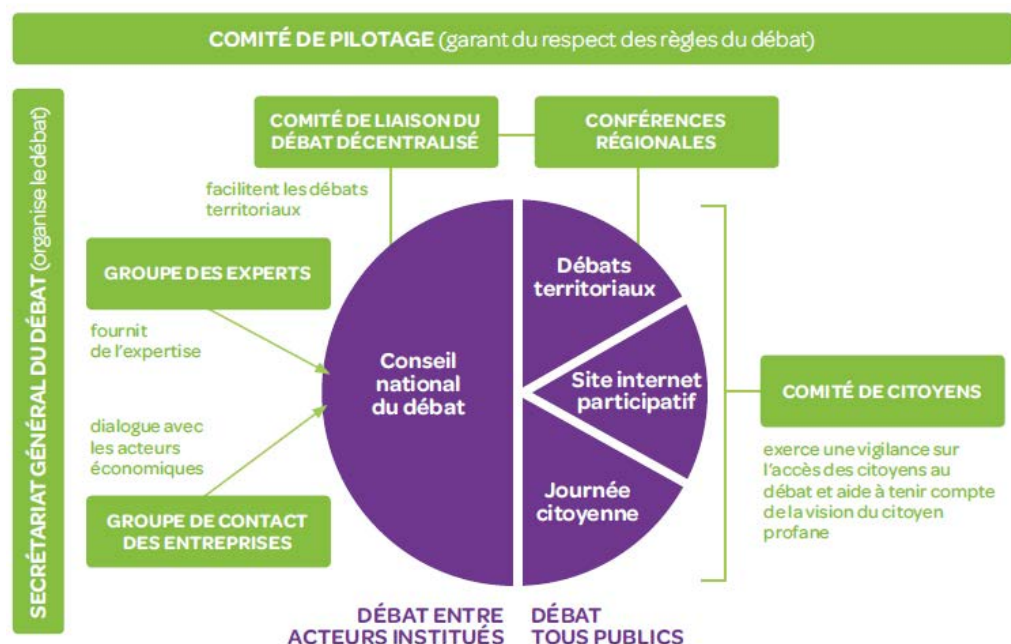
Le débat est donc divisé en plusieurs périodes, débouchant au dernier trimestre 2013 sur un projet de loi voté au Parlement français.

- **Etape 1 : janvier/février.** Pédagogie et information.
- **Etape 2 : mars/juin.** Participation et concertation des acteurs institués et du grand public.
- **Etape 3 : juillet.** Synthèse des avis et recommandations.
- **Etape 4 : octobre.** Projet de loi sur la transition énergétique proposé au Parlement.

## PARTIE 2 : CARTOGRAPHIE DES INSTANCES DU DEBAT

### ■ Présentation générale

Le schéma proposé sur le site internet du débat illustre clairement les liens entre les différentes instances, instituées et citoyennes.



### ■ Le Conseil national du débat

Le **Conseil national du débat** est l'organe en charge du débat entre les acteurs institutionnels. Il a pour rôle de fixer le calendrier et les orientations du débat, ainsi que de valider la synthèse et les recommandations finales qui s'en dégageront.

Il se compose de sept collèges, dont chacun est composé de 16 membres, soit 112 représentants au total :

- Syndicats de salariés ;
- Employeurs ;
- ONG environnementales ;
- Associations de consommateurs, familiales, de lutte contre la pauvreté et des chambres consulaires ;
- Associations d'élus locaux ;
- Parlementaires ;
- Etat.

### ■ Les instances dédiées au débat citoyen

Ces instances ont été créées afin de **favoriser l'association des citoyens au débat** et aux recommandations qui vont en émerger.

Trois canaux sont mis à la disposition des citoyens pour faire remonter leurs avis au Conseil national du débat :

- **Les débats territoriaux** : ils peuvent être initiés par les pouvoirs publics locaux, les associations ou les entreprises et sont relayés sur le site internet du débat ;
- **www.transition-energetique.gouv.fr** : le site internet permet de centraliser en ligne les contributions que les citoyens veulent apporter au débat ;
- **La journée citoyenne du 25 mai** : elle a pour vocation de réunir des panels citoyens dans les 26 régions de France, et ce afin de débattre de la transition, à la manière de la démocratie participative.

### ■ Les instances d'organisation et d'expertise

#### ● Le comité de pilotage

Le **comité de pilotage** du débat se compose de 7 membres, nommés par le gouvernement. Ils ont pour tâche de veiller au bon déroulement du projet, dans le respect du pluralisme et des règles du débat. Le comité assure la coordination entre les diverses instances, veille à ce que l'ensemble des questions soient abordées et favorise la tenue de débats citoyens régionaux, ainsi que la bonne connaissance des thématiques portées par la transition énergétique.



Delphine Batho  
Présidente du comité de pilotage  
Ministre de l'Écologie, du Développement  
Durable et de l'Énergie



Jean Jouzel  
Directeur de Recherches au Commissariat  
à l'énergie atomique



Anne Lauvergeon  
Chef d'entreprise, ancienne présidente  
d'Areva



Georges Mercadal  
Ancien vice-président de la commission  
nationale du débat public



Bruno Rebelle  
Directeur général du cabinet de conseil  
Transitions, ancien numéro 2 de  
Greenpeace.



Michel Rollier  
Chef d'entreprise, ancien gérant du  
groupe Michelin



Laurence Tubiana  
Présidente de l'Institut du développement  
durable et des relations Internationales

### ● Le comité d'experts

Le **comité d'experts** a pour fonction d'apporter des données scientifiques, économiques, sociales, environnementales, etc. fiables au Conseil national du débat pour l'aider dans sa prise de décisions. Il apporte un regard expert sur le débat et les documents produits.

Composé d'une cinquantaine d'experts, français et internationaux, dans une logique de pluridisciplinarité, il est présidé par **Alain Grandjean**.

### ● Le groupe de contact des entreprises de l'énergie

Le groupe de contact des entreprises de l'énergie permet de donner une plateforme aux entreprises de ce secteur, ainsi qu'à celles qui en dépendent largement dans le cadre de leur activité. Organisme important du débat, il permet de faire **remonter les recommandations des acteurs économiques** en matière de préconisations, mais aussi et surtout de faisabilité des propositions émises, notamment en ce qui concerne le ratio coûts/bénéfices et les implications sur leur secteur industriel.

Plusieurs dizaines d'entreprises ou d'organisations représentatives sont réunies dans ce groupe de contact, présidé par **Saint-Gobain et Schneider Electric**.

### ● Le comité de liaison du débat décentralisé

Le comité de liaison du débat décentralisé regroupe les représentants des **associations nationales d'élus locaux**. Il a pour vocation de promouvoir les débats au niveau local, mais aussi de coordonner les synthèses qui en sont faites pour qu'elles puissent être réutilisées par la suite au niveau du Conseil national du débat.

Treize associations d'élus sont représentées dans ce comité.

### ● Le comité citoyen

Le comité citoyen a pour tâche de **vérifier l'accessibilité des débats pour tous**. Il assure la bonne compréhension des enjeux sur la transition énergétique, cherche à déterminer quels enjeux touchent particulièrement les citoyens et quelles réponses pourraient être apportés, et enfin veille à ce que l'ensemble des contributions et des questionnements sur la transition énergétique remontent au niveau national.

### PARTIE 3 : CONCLUSIONS ET SYNTHÈSE DES TRAVAUX

À l'issue des débats qui se sont tenus pendant plusieurs mois au sein des instances nationales et décentralisées, le Conseil national a remis au gouvernement une synthèse recensant les objectifs et propositions d'actions qui doivent être entrepris pour conduire la transition énergétique. Une synthèse vous est proposée dans cette sous-partie.

#### ■ **Enjeu 1 : Une transition énergétique qui donne une orientation de long terme et qui respecte les engagements de la France**

Le respect des engagements souscrits par la France appelle d'une part à fixer un cadre législatif lisible et stable, ainsi qu'à déterminer des objectifs clairs à moyenne échéance.

- Fixer des **objectifs cohérents** en matière de réduction des émissions de gaz à effets de serre, d'amélioration de l'efficacité énergétique, de maîtrise de la consommation d'énergie et de développement des énergies renouvelables.
- Trancher sur la nécessité ou non (et si oui, à quel niveau) **de réduire la consommation énergétique finale** d'ici à 2050.
- Mettre en place un **outil de suivi** de l'état d'avancement de la transition énergétique, avec une clause de rendez-vous tous les 5 ans.
- Inscrire les décisions qui sortiront du débat dans une **loi de programmation** donnant un cadre financier pour les 10 ans à venir.
- Généraliser la démarche de **programmation pluriannuelle des investissements** (PPI).

#### ■ **Enjeu 2 : Une transition par tous et pour tous**

Chaque citoyen doit être un acteur clé de la transition énergétique :

- Rendre la transition énergétique visible pour tous, notamment en s'assurant de l'exemplarité de l'État et des collectivités territoriales.
- Ecouter, accompagner et sensibiliser les citoyens à la nécessité de la transition énergétique, particulièrement dès le collège et le lycée.
- Favoriser la co-construction des politiques énergétiques avec les citoyens, et leur permettre de financer certains projets.

### ■ Enjeu 3 : Priorité à la lutte contre la précarité énergétique

La précarité énergétique, ainsi que la lutte contre les logements insalubres et l'allègement des factures des ménages, constituent la dimension sociale de la transition énergétique et ne doivent pas être négligés.

- **Détecter et accompagner les ménages précaires**, notamment au niveau départemental et communal.
- **Rénover le parc social et privé** (à un rythme de 200 000 logements par an).
- Inscrire un **critère de qualité énergétique** dans les critères de décence et de salubrité des logements.
- Mettre en place un **bouclier énergétique global** (chèque énergie, etc.), visant à terme la substitution aux tarifs sociaux actuels, qui permette d'aider l'ensemble des ménages précaires.

### ■ Enjeu 4 : Inscrire l'efficacité énergétique et la sobriété dans le modèle de croissance français

Une meilleure consommation et des économies plus importantes d'énergies doivent constituer l'un des ressorts de la croissance française.

- Développer les **filières des industries et activités de l'efficacité énergétique**.
- Privilégier au niveau de l'État et des collectivités territoriales l'achat de biens ou services innovants en termes d'efficacité énergétique.
- Favoriser **l'économie circulaire**, fondée sur des modes de production et de consommation responsables et moins gourmands en énergie et en matières premières.
- Mettre en place au niveau européen une politique ambitieuse en matière **d'affichage des normes de consommation des appareils électriques**, permettant aux citoyens d'identifier les biens les plus efficaces en termes de consommation d'énergie.

### ■ Enjeu 5 : Porter l'ensemble du parc bâti d'ici 2050 à un haut niveau de performance thermique

- Etablir une **feuille de route nationale** qui recense les objectifs et le rythme, par segment du parc, en matière de rénovation thermique des bâtiments d'ici à 2050.
- Créer un **dispositif financier** permettant un démarrage d'ampleur de la rénovation thermique, simple, incitatif, accessible et adapté à chaque typologie de ménages.
- Mettre en œuvre un plan de rénovation thermique des bâtiments de l'État et des collectivités.

### ■ Enjeu 6 : Pour une mobilité durable

L'évolution de la mobilité est un élément central de la transition énergétique, puisque les transports représentent le deuxième plus gros poste de consommation finale d'énergie.

- Mettre en œuvre une **politique d'aménagement du territoire**, en vue de réduire l'étalement urbain et de mieux penser l'occupation de l'espace.
- **Entretien et moderniser les infrastructures** de transport existantes et orienter les **investissements** vers les transports favorisant la transition énergétique.
- S'assurer d'une **tarification accessible des transports en commun**.
- Mettre en place des politiques d'amélioration de l'efficacité des véhicules et diminuer le transport par poids lourds au profit par exemple du transport fluvial.

### ■ Enjeu 7 : La transition énergétique peut être un levier de compétitivité pour la France

La transition énergétique doit se concevoir comme un levier de compétitivité pour la France, et en ce sens favoriser l'innovation et le développement de nouvelles filières.

- Soutenir la **compétitivité des activités énérgo-intensives** exposées à la concurrence internationale.
- Soutenir le **développement de nouvelles filières** de l'énergie et de l'efficacité.
- Définir une **stratégie de recherche et développement** publique, en partenariat avec les acteurs privés.



- Favoriser la diffusion de ces résultats aux usages domestiques et tertiaires, afin de faire évoluer les pratiques et normes de conception.

### ■ Enjeu 8 : La transition énergétique, moteur du dynamisme des territoires ruraux

La performance de l'agriculture est un élément essentiel de la transition énergétique et doit associer respect de l'environnement et de la biodiversité, dynamisation des territoires ruraux et compétitivité.

- Promouvoir les **filières des éco-matériaux et de la chimie du végétal**.
- Développer la **biomasse énergie** par les agriculteurs et les forestiers.
- Poursuivre le **plan de performance énergétique** des exploitations agricoles.
- Informer et sensibiliser les agriculteurs sur les moyens **d'optimiser les équipements et les usages du matériel agricole**.

### ■ Enjeu 9 : Valoriser les forces et les valeurs du système français

- Conserver le principe de **péréquation tarifaire et de solidarité** entre les territoires pour garantir un investissement sur l'ensemble des régions françaises.
- Assurer le **développement et la maintenance des réseaux électriques**, tout en promouvant les **réseaux intelligents**.
- Renforcer la filière **bois**, et valoriser la **biomasse**, les **déchets** et les **sous-produits agricoles**.
- Mettre en œuvre une politique efficace de **réseaux de chaleur**.
- Favoriser un rôle nouveau des **réseaux de gaz**, notamment pour soutenir le système électrique comme élément de stockage par la production de gaz de synthèse (hydrogène, méthanation) et pour les transports, et en privilégiant un recours croissant au gaz d'origine renouvelable.
- Encourager **l'autoconsommation** des énergies renouvelables par les ménages, les collectivités et les entreprises.

### ■ **Enjeu 10 : Un bouquet énergétique résilient, diversifié, équilibré et compétitif, marqué par le développement des énergies renouvelables**

Le mix énergétique doit être pensé à la fois pour respecter les engagements environnementaux français, mais aussi pour résister aux risques et incertitudes liés à l'approvisionnement en énergies.

- Fixer des **objectifs ambitieux** en matière de développement des **énergies renouvelables** (de 30 à 40% d'énergies renouvelables dans la production d'électricité d'ici à 2030).
- Enclencher un **choc de simplification** du cadre administratif et réglementaire et une sécurisation des régimes juridiques pour les énergies renouvelables.
- Mettre en place des **politiques de soutien** pérennes.
- Soutenir le rôle précurseur des **régions ultramarines** dans le développement des énergies renouvelables.
- Lancer une étude pluraliste de faisabilité pour préciser les trajectoires permettant d'atteindre les engagements du Président de la République concernant le **nucléaire**, ainsi que leurs conséquences économiques, sociales et environnementales.
- Intégrer dans la loi la possibilité, pour l'Etat de décider, pour des raisons de politique énergétique, d'arrêter ou poursuivre l'exploitation d'une installation de production électronucléaire au-delà de sa durée d'exploitation initialement prévue.
- Réaliser une étude d'impact sur l'exploitation du **gaz de schiste**.

### ■ **Enjeu 11 : Attirer et orienter massivement les investissements vers la transition énergétique**

L'Etat doit jouer son rôle en mobilisant et orientant les investissements en faveur de la transition énergétique, grâce à un système de signaux et d'incitations.

- Construire une **fiscalité cohérente** avec la transition énergétique.
- Instaurer une politique lisible de "**signal-prix**" pour orienter le consommateur vers des produits efficaces énergétiquement et vers les énergies renouvelables.
- Renforcer l'**éco-conditionnalité** des aides publiques.

- Mobiliser l'**épargne réglementée** (Livret A, Livret développement durable), ainsi que les **banques publiques** (BPI notamment) et les fonds européens au profit de la transition énergétique.

### ■ **Enjeu 12 : Renforcer les compétences des territoires pour favoriser la décentralisation de la mise en œuvre de la transition énergétique**

Les actions de la transition énergétique vont être en partie portée par les territoires, qui doivent donc avoir les moyens de les mener à bien.

- Placer les **contrats Etat-Régions** au centre des outils pour mener la transition énergétique.
- Renforcer les **compétences des territoires** sur le Schéma régional climat air énergie (SRCAE), le Plan climat énergie territorial (PCET) et le Plan climat énergie patrimoine et services.
- Assurer la **cohérence** entre les documents d'urbanisme et les plans mentionnés ci-dessus.
- Etendre le droit à l'**expérimentation** des collectivités territoriales aux domaines de l'efficacité énergétique et de la production d'énergie.
- **Rénover les relations entre autorités concédantes et gestionnaires de réseaux, notamment en élargissant la gouvernance des opérateurs.**
- Permettre la **communication locale des données** sur les consommations énergétiques aux collectivités, notamment les autorités organisatrices de la distribution, dans le cadre d'une mission de service public des gestionnaires de réseaux de distribution.

### ■ **Enjeu 13 : Pour développer l'emploi, anticiper, préparer et réussir les transitions professionnelles**

La transition énergétique est source d'opportunités en termes de création d'emplois. Il faut donc savoir anticiper les mutations du marché du travail en ce sens.

- Soutenir en priorité les filières d'excellence française et les filières les plus **intensives en emplois**.

- Mieux accompagner l'**entreprenariat**, développer l'**apprentissage** et les offres de **formation** dans le sens de la transition énergétique.
- Généraliser les **observatoires prospectifs de branche** prévus par l'accord interprofessionnel de 2009.

### ■ Enjeu 14 : Une politique européenne plus ambitieuse et mieux coordonnée

La transition énergétique, pour fonctionner, doit nécessairement se construire dans une optique européenne, voire mondiale.

- Promouvoir l'**efficacité énergétique** et le développement industriel des énergies renouvelables.
- Développer des **coopérations industrielles** pour créer si possible des champions européens et des filières européennes d'excellence.
- Créer une politique de **sécurisation commune des approvisionnements**, tout en diversifiant les apports énergétiques.
- Fixer des objectifs communs ambitieux en termes d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

### ■ Enjeu 15 : Conduire et adapter la transition énergétique

- Créer, à la place du Conseil supérieur de l'énergie, un **Conseil d'orientation de la transition énergétique**, compétent pour formuler des propositions et avis sur l'évolution de la politique énergétique en France, évaluer et/ou rectifier la trajectoire de transition et évaluer les politiques engagées.
- Développer des **outils de suivi et définir des indicateurs**, et mesurer l'impact de la transition énergétique sur la compétitivité, l'emploi et les ménages.
- Poursuivre le dialogue avec les citoyens.